



À l'attention des président.e.s de C.A. et  
des responsables des ALE membres de la PAW

Tournai, le 29 septembre 2020

### Suspension de la rétrocession des rémunérations des agents du FOREM détachés dans les ALE dotées d'une section titres-services pendant le second trimestre 2020

Chère membre, cher membre,

Au cas où l'information ne vous serait pas encore parvenue, nous portons à votre attention le mail reçu du Forem ce lundi 28 septembre.

Dans celui-ci, il vous est annoncé que, nous citons : « À la suite de la période particulière que nous traversons, le Gouvernement de Wallonie a souhaité assouplir certaines mesures relatives au fonctionnement des Agences Locales pour l'Emploi. En ce sens, la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Christie Morreale, a demandé au FOREM de suspendre la rétrocession des rémunérations des agents du FOREM détachés dans les ALE dotées d'une section titres-services, et ce pendant le second trimestre 2020. Cette initiative vise à soutenir le dispositif ALE, maillon important de la relance économique auprès des publics fragilisés. Nous vous informons qu'aucun courrier ne vous sera donc envoyé pour la refacturation du deuxième trimestre. (...) Nous restons à votre écoute pour toute question éventuelle. »

Cette excellente nouvelle résonne comme une victoire pour la PAW, qui avait été la première à alerter la Ministre au sujet de l'incohérence d'une rétrocession « complète » en 2020. Nous ne manquerons pas de remercier la Ministre pour la suite qu'elle a donné à notre interpellation, que nous nous permettons de vous soumettre en pièce jointe de cet envoi.

En guise de clin d'œil, nous nous permettons de vous faire remarquer que l'argent économisé par l'abandon d'un trimestre de rétrocession est bien supérieur au montant annuel réclamé par la PAW pour votre cotisation.

Plus que jamais en cette année particulière, la PAW se veut au plus proche de ses membres. Aussi, n'hésitez jamais à nous contacter au 0495/22.51.79 si vous avez la moindre question. Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Michel Lovinfosse

Marc Lison

Co-présidents